



**Confédération  
des syndicats nationaux**

## **Élections fédérales, priorités syndicales**

Document amendé et adopté  
par le conseil confédéral  
5 et 6 juin 2019

## À droite, (presque) toutes

La scène politique canadienne a subi d'importantes transformations au cours des derniers mois. À l'aube des prochaines élections fédérales, les récentes victoires de partis conservateurs dans différentes provinces ont de quoi inquiéter.

Soulignons d'entrée de jeu le retour des conservateurs en Ontario, dirigés par Doug Ford et soufflés par la « Ford Nation », cette ceinture de banlieues de classes moyennes entourant Toronto. En Alberta, les néodémocrates se sont fait montrer la porte, la réunification de la droite albertaine ayant permis à Jason Kenney, ancien ministre fédéral sous Stephen Harper, de remporter les élections.

Encore tout récemment, les libéraux de l'Île-du-Prince-Édouard étaient défaits par les progressistes-conservateurs. Quant à eux, les libéraux néobrunswickois, minoritaires, ont dû laisser le pouvoir au chef progressiste-conservateur Blaine Higgs après avoir perdu un vote de confiance.

Le Québec n'est pas en reste. Après une cinquantaine d'années d'alternance entre le Parti libéral et le Parti Québécois, la Coalition avenir Québec a remporté une majorité parlementaire le 1<sup>er</sup> octobre dernier. Surfant sur des milliards de surplus budgétaire, le premier budget de la CAQ, imparfait à bien des égards, ne s'est pas traduit par les compressions budgétaires que certains craignaient. Néanmoins, le positionnement à droite du spectre politique du parti dans les mois suivant sa création en 2011 ne doit pas être ignoré, en dépit d'un certain recentrage à la veille des élections.

Bref, à l'heure actuelle, sept des dix provinces canadiennes sont dirigées par des gouvernements campés à droite du spectre politique. Seules la Nouvelle-Écosse (libéraux), Terre-Neuve (les libéraux, minoritaires, pourraient rapidement être renversés par les conservateurs) et la Colombie-Britannique (néodémocrates) échappent à l'hégémonie conservatrice. Les prochains mois nous diront si le Québec peut se targuer d'une telle chose.

Plusieurs idées portées par la droite s'élèvent ainsi d'un océan à l'autre, à des degrés variables. Nombreux sont les porte-voix d'une remise en question de la taxe sur le carbone ou d'un retrait de la bourse sur le carbone. Les pressions exercées sur différents acteurs politiques se multiplient pour développer les débouchés commerciaux des sables bitumineux. Sans aucun doute, l'échiquier politique des gouvernements provinciaux risque de resserrer la scène fédérale vers la droite.

Nouvellement élu, Jason Kenney pourrait vraisemblablement s'ériger en porte-parole de la droite des provinces. Fait plutôt inusité dans l'histoire politique québécoise, la récente visite en Alberta du ministre des Finances du Québec, Éric Girard, tend à confirmer cette hypothèse.

Cette montée en puissance des partis conservateurs provinciaux laisse-t-elle présager un changement de garde à Ottawa? Malheureusement, les récents sondages pancanadiens en prévision des prochaines élections laissent entrevoir la réelle possibilité d'un retour des conservateurs à Ottawa.

## **Quatre ans plus tard**

La réalité fédérale actuelle détone quelque peu de la situation ayant prévalu lors des dernières élections canadiennes.

Rappelons-nous certains faits : alors que les conservateurs avaient obtenu en 2011 leur première majorité parlementaire depuis Brian Mulroney, ces élections avaient également propulsé les néodémocrates, menés par Jack Layton et portés par cette vague dite orange, comme opposition officielle. À l'aube du scrutin de 2015, le Nouveau Parti démocratique (NPD) de Thomas Mulcair, appelé à remplacer Layton à la suite du décès de ce dernier, trônait largement en tête des sondages. Pour la première fois au Canada, le NPD semblait avoir de réelles chances de former le gouvernement.

S'entêtant pendant la campagne électorale à respecter le paradigme de l'équilibre budgétaire, empêtré par ses déclarations sur le voile intégral, Mulcair connut la fin de course décevante que l'on connaît. Dépassé sur sa gauche par Justin Trudeau, qui n'hésita pas à promettre des déficits budgétaires pour stimuler l'économie canadienne, le NPD termina troisième, laissant le rôle de l'opposition officielle aux conservateurs et la majorité parlementaire aux libéraux. Malgré le rappel en renfort de son ancien chef, Gilles Duceppe, le Bloc Québécois ne fit élire que dix députés.

## **L'« air » Trudeau**

Leader ou pantin? Après avoir savouré sa victoire électorale de nombreux selfies au métro Jarry, Trudeau semblait parti sur des chapeaux de roue, voulant rapidement clore le dossier de la légalisation du cannabis – de notables libéraux, bien préparés, attendaient l'occasion d'affaires, Martin Cauchon en tête. Deux lois antisyndicales (C-377 et C-525) adoptées par le gouvernement Harper (l'une forçant les organisations syndicales à dévoiler le menu détail de leurs comptes financiers, l'autre entravant substantiellement le droit à la syndicalisation) furent rapidement abrogées par le gouvernement libéral. Celui-ci adopta également une intéressante mise à jour des lois du travail, notamment par la mise en place d'une loi proactive en matière d'équité salariale ainsi que des améliorations apportées aux normes minimales et en santé et sécurité au travail.

Hormis des modifications visant à clarifier les dépenses de financement des chefs de parti et des ministres ainsi qu'une limitation des dépenses partisans en période préélectorale, la réforme tant promise du mode de scrutin n'a toutefois jamais vu le jour.

Au détour d'une loi spéciale forçant les grévistes de Postes Canada à rentrer au travail, les rares projets de loi de Justin Trudeau furent rapidement éclipsés par ses voyages costumés, son rachat du Pipeline Trans Mountain et les scandales interminables et toujours en cours de SNC-Lavalin et du vice-amiral Mark Norman, emporté par la tourmente de la Davie.

Dirigée avec doigté par Christya Freeland, la renégociation de l'ALENA devant un Donald Trump plus qu'hostile n'aura réussi, au mieux, qu'à sauver les meubles canadiens – tout en sacrifiant le système de gestion de l'offre au passage. Il n'y a que quelques jours que le Canada est enfin parvenu à lever les tarifs douaniers américains sur l'aluminium et l'acier. Le bois d'œuvre, faut-il le mentionner, demeure à ce jour toujours taxé.

Le scandale de SNC-Lavalin, poussant Jody Wilson-Raybould et sa collègue Jane Philpott à se retirer du cabinet puis à se faire expulser du parti, a largement amoché le Parti libéral du Canada. La possible intervention du bureau du premier ministre pour protéger la multinationale d'ingénierie québécoise aura également remis à jour nos deux solitudes, la perspective de sauvegarder de « corrompus québécois » – et ses milliers de salarié-es – étant largement rejetée par le reste du Canada.

La pugnacité du cabinet Trudeau dévoilée dans ce dossier détonne largement de son peu d'empressement – le mot est faible – à venir en aide au chantier Davie. Après avoir annulé le contrat d'un deuxième ravitailleur (l'Obélix), Justin Trudeau, croulant sous les pressions de la famille Irving, aurait poussé une colère telle que ses proches n'auraient eu d'autre choix que de mandater illico la GRC pour qu'elle mène enquête. Accusé d'avoir divulgué de l'information privilégiée, le vice-amiral Norman fut rapidement perquisitionné. Ce n'est qu'à quelques mois de son procès – et des élections – que les accusations furent enfin retirées.

Reconnaissant bien tard la déroute de la stratégie maritime fédérale, Justin Trudeau a enfin exprimé la nécessité d'un troisième chantier, visiblement l'incontournable Davie, pour répondre aux besoins de la Marine royale et de la Garde côtière. Ce constat n'a toutefois pas empêché le premier ministre d'annoncer, du même souffle, l'octroi de 18 nouveaux navires pour Vancouver et Halifax, pourtant inondées de commandes fédérales. Il est à craindre que l'échéance électorale mette un terme à cette soudaine ouverture du fédéral à inclure le chantier de Lévis au cœur de sa stratégie de construction navale.

En matière de finances publiques, le ministre Bill Morneau n'a pas renié ses promesses d'investissements, reportant même le retour à l'équilibre budgétaire. Les mesures annoncées en matière d'infrastructures ont parfois ciblé de bonnes priorités, tels les transports collectifs, les infrastructures vertes et les logements abordables. Le recours à grande échelle aux partenariats publics-privés, par le biais de la nouvelle Banque de l'infrastructure du Canada, et les récentes querelles avec Québec au sujet des modalités de financement des projets en laissent néanmoins certains médusés.

La réforme fiscale de Bill Morneau, visant à rendre les impôts des particuliers plus progressifs, a été saluée par la CSN, tout comme les resserrements apportés à la fiscalité des petites entreprises – même si le gouvernement n'est pas allé aussi loin qu'il l'avait annoncé au départ.

Pour ce qui est du Transfert canadien en matière de santé, l'entente que le gouvernement Couillard s'est résigné à signer ne procure qu'une croissance annuelle moyenne de 3,6 %. Une hausse nettement insuffisante, tant pour combler les coûts de système évalués à 5,2 % par le *Conference Board du Canada* que pour garantir les engagements financiers du gouvernement fédéral envers sa propre Loi canadienne sur la santé.

## Sur la grille de départ

À quelques mois des élections générales du 21 octobre prochain, dans quel état de santé se portent les différents partis fédéraux?

Force est de reconnaître que l'étoile de Justin Trudeau a passablement pâli. D'abord porté par une certaine fascination répandue au Canada anglais, enorgueilli d'une popularité « people » à travers le monde et de sa bromance avec Barack Obama, Justin Trudeau ressemble de plus en plus, selon certains, à une fabrication orchestrée par la haute finance de Bay Street, Toronto. Les récentes révélations quant à l'ingérence de sa garde rapprochée et les démissions de proches collaborateurs tendent à confirmer une certaine improvisation de la part de son entourage. En forte baisse dans les sondages à quelques mois des élections, le dernier budget de son ministre des Finances ciblait des clientèles très précises, tentant ainsi de mettre un terme à l'hémorragie libérale dans les intentions de vote. Selon *Qc125.com*<sup>1</sup>, les libéraux obtiendraient aujourd'hui 30,9 % des suffrages exprimés.

Toujours selon *Qc125.com*, les conservateurs cartonneraient à 35,7 % des voix et seraient tout juste sous la barre d'une majorité parlementaire, malgré l'impopularité d'Andrew Sheer ou encore l'indifférence à son endroit, c'est selon. D'aucuns auraient souhaité que le départ fracassant de notre « Maxime Bernier national » amenuise les chances d'un retour au pouvoir des conservateurs. En ne récoltant qu'un peu plus de 2 % des intentions de vote à l'échelle du pays, M. Bernier et son Parti populaire du Canada ne semblent pas en voie de remplir les engagements auxquels nous nous serions minimalement attendus de sa part. Ses propos sur une éventuelle réouverture du débat sur l'avortement, doublés d'une dénonciation de pseudo fake news des médias, laissent malheureusement entrevoir les risques de dérapages trumpistes lors de la prochaine campagne.

Emporté par le charme et les idées de Jack Layton, le Québec avait largement contribué au résultat électoral des néodémocrates en 2011. D'une moindre ampleur, le soutien de larges pans de la population québécoise envers Thomas Mulcair était pourtant bel et bien réel. Celui-ci ayant dû quitter la direction de son parti à la suite d'un vote de confiance désastreux, bien rares sont les observateurs qui prévoient un raz-de-marée néodémocrate en octobre prochain. Au Québec, force est d'admettre que le chef Jagmeet Singh ne semble pas remporter une forte faveur populaire. La nomination d'Alexandre Boulerice à titre de chef adjoint du NPD en témoigne. Le score de 12 % que les néodémocrates obtiendraient au Québec n'est toutefois pas si éloigné des 16 % d'appui populaire à la grandeur du Canada.

---

<sup>1</sup> Le projet *Qc125.com* est un modèle statistique de projection électorale, une initiative de Philippe J. Fournier, professeur au Cégep de Saint-Laurent à Montréal et collaborateur régulier de Radio-Canada et du magazine *L'Actualité*.

À l'image des récents déboires du Parti Québécois, le Bloc tente tant bien que mal de se sortir de la cuisante défaite de 2015. La triste saga de la courte chefferie de Martine Ouellet avait mené une majorité de députés bloquistes à rompre les rangs. La victoire sans opposition d'Yves-François Blanchet et le retour au bercail des démissionnaires laissent-ils présager un retour en force des bloquistes à la Chambre des communes? D'aucuns soulignent que le peu d'empathie envers les chefs des autres partis pourrait permettre au Bloc d'obtenir un score supérieur aux 19 % d'intentions de vote dont il est crédité au Québec.

Dans les 78 circonscriptions québécoises, les libéraux obtiendraient, pour leur part, 35 % des suffrages, les conservateurs 22 % et les néodémocrates 12 %.

Parmi les 338 sièges de députés en jeu, *Qc125.com* en accorde 164 aux conservateurs, tout juste sous la barre d'une majorité parlementaire. Les libéraux devraient se contenter de 125 circonscriptions, 29 revenant aux néodémocrates et 14 au Bloc Québécois.

Il ne faudrait pas perdre de vue un certain regain chez les Verts. Au fédéral, le parti vient de faire élire un deuxième député en Colombie-Britannique. À l'Île-du-Prince-Édouard, son pendant provincial forme désormais l'opposition officielle. Le Parti Vert pourrait certainement venir brouiller les cartes dans plusieurs circonscriptions lors des élections du 21 octobre prochain.

Malgré les constats et analyses que nous pourrions dresser à l'heure actuelle, il reste plusieurs semaines avant que les Canadiennes et Canadiens ne se rendent aux urnes. De nouvelles réalités frapperont l'actualité et, surtout, certains enjeux interpellant directement les membres de la CSN seront soulevés et méritent une attention particulière de notre part.

## **Enjeux à suivre**

Bien entendu, nous pourrions tenter ici de dresser une liste exhaustive de l'ensemble des compétences fédérales qui pourrait toucher, de près ou de loin, les travailleuses et travailleurs que nous représentons. Nous croyons toutefois plus pertinent de soulever certaines priorités portées par notre mouvement et sur lesquelles les différents partis et candidats doivent être directement interpellés au cours de la prochaine campagne électorale.

## **Environnement et lutte contre les changements climatiques**

Malgré les engagements pris par le gouvernement canadien lors de la Conférence de Paris (COP21) en matière de réduction des gaz à effet de serre, rien ne l'empêcha d'acheter à fort prix l'oléoduc Trans Mountain. Les tribunaux ont heureusement mis momentanément un terme à son projet, reprochant au gouvernement Trudeau de ne pas avoir consulté adéquatement les populations locales. Depuis l'élection de Doug Ford et de Jason Kenney, l'opposition à la taxe fédérale sur le carbone se fait de plus en plus importante. En matière de mesures concrètes pour réduire notre production et notre consommation d'hydrocarbures, les lendemains du 21 octobre prochain deviennent de plus en plus inquiétants, en dépit de l'ampleur de la crise climatique.

## **Assurance-emploi**

Au cours de son mandat, le gouvernement libéral a introduit des changements positifs au programme d'assurance-emploi : abolition de la réforme des conservateurs qui avait créé trois catégories de prestataires et redéfini la notion d'emploi convenable, réduction du délai de carence à une semaine, élimination de la règle distincte d'admissibilité (910 heures) pour les personnes qui deviennent ou redeviennent membres de la population active, bonification des prestations pour proches aidants (dont une nouvelle prestation pour proches aidants d'adultes), etc. Cela dit, beaucoup reste à faire pour assurer une protection adéquate aux personnes en situation de chômage. Pensons notamment aux travailleuses et aux travailleurs saisonniers. Les mesures annoncées dans le budget 2018 n'ont pas permis de mettre un terme « au trou noir » qui frappe durement des milliers de personnes dans plusieurs régions du Québec et ailleurs au pays.

## **Assurance-médicaments**

Constatant les ratés de la panoplie de régimes d'assurance-médicaments à la grandeur du Canada, tant privés que publics, le gouvernement Trudeau a mis sur pied le Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments. Son rapport préliminaire, dévoilé en mars dernier, confirme les prétentions de la campagne que nous menons avec la FTQ et la CSQ. Même s'il comporte des avantages par rapport au reste du Canada, le régime hybride public et privé qui prévaut au Québec entraîne de profondes iniquités entre les citoyennes et citoyens et provoque une hausse démesurée des coûts, tant pour les salarié-es, les employeurs que pour les différents paliers de gouvernement. Seul un régime entièrement public et universel pourrait, selon nous, instaurer l'égalité en matière d'accès aux médicaments parmi la population canadienne et entraîner des économies faramineuses pour l'ensemble de la société.

## **Accords internationaux, contrats publics et emploi**

La multiplication d'accords de libre-échange bipartites ou multipartites a grandement diminué la capacité du Canada, de ses provinces et de leurs différentes sociétés publiques de privilégier l'emploi local. Devant les géants américains, européens et asiatiques, il est de plus en plus difficile pour nos entreprises nationales de tirer leur épingle du jeu. Le gouvernement fédéral n'a toutefois pas démontré une réelle volonté d'utiliser les clauses qui lui sont offertes pour favoriser l'emploi local et les entreprises d'ici. L'exemple des trains de VIA Rail pour l'axe Québec-Windsor est flagrant : jamais la société de la Couronne n'a utilisé la possibilité qui lui était offerte de négocier avec Bombardier Transport pour permettre à l'usine de La Pocatière d'égaliser la soumission de Siemens. Nos trains seront donc construits en Californie. Par ailleurs, l'indifférence du gouvernement libéral envers la Davie dans l'octroi de ses contrats publics témoigne non seulement de la partisanerie politique, mais également des failles de sa stratégie en matière de création d'emplois et de développement économique.

## **Aide aux médias**

La classe politique, tous paliers de gouvernance confondus, a réagi bien tardivement à la crise que traversent les médias canadiens, particulièrement la presse écrite, et ce, malgré les revendications portées par la CSN depuis quelques années. L'à-plat-ventrisme de la ministre du Patrimoine du premier cabinet Trudeau, Mélanie Joly, devant l'exode des revenus publicitaires vers les Netflix de ce monde, est aussi révoltant que le refus du fédéral de taxer les multinationales numériques à la même hauteur que toute entreprise canadienne. La recommandation formulée par la Fédération nationale des communications (CSN), à savoir d'instaurer un crédit d'impôt sur la masse salariale des salles de presse, s'est enfin concrétisée dans le dernier budget Morneau. La FNC-CSN siègera d'ailleurs au comité d'experts mis en place par le ministre du Patrimoine. Reste à voir si les modalités d'application qui seront recommandées par ce comité passeront le cap du 21 octobre.

## **Système de paye Phénix**

Un véritable fiasco : pour combler la perte de 550 emplois au Nouveau-Brunswick qu'il avait lui-même provoquée en annulant le registre des armes à feu, Stephen Harper engendrait trois fois plus de mises à pied à la grandeur du pays en voulant centraliser à Miramichi l'ensemble des systèmes de paye de la fonction publique fédérale. Depuis l'implantation du système Phénix, des milliers de fonctionnaires doivent en subir les ratés informatiques, ne recevant pas la rémunération correspondant à leurs heures travaillées. Au-delà des offres de compensation offertes récemment et acceptées par les membres d'UCCO-SACC-CSN, qui entreprendront sous peu leur négociation en vue du renouvellement de leur convention, les libéraux ne sont toujours pas parvenus à trouver des solutions durables à ce véritable merdier provoqué par les conservateurs.

## **Paradis fiscaux**

Le cycle de déficits budgétaires dans lequel le gouvernement fédéral s'est engagé pourrait rapidement être résorbé par des mesures agressives et concrètes en matière de lutte contre l'évasion et l'évitement fiscaux. Entre autres dispositions législatives ayant un impact bien réel, le gouvernement canadien doit mettre un terme à la possibilité pour les entreprises de rapatrier des dividendes en franchise d'impôt à partir de paradis fiscaux. Le Canada doit également appliquer les nouvelles normes découlant des initiatives du G20 et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en matière d'échange automatique de renseignements financiers pour mettre fin au secret bancaire. Les modalités prévues par le projet visant à contrer l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices des entreprises (BEPS) doivent également être mises en œuvre.

## Propositions

À l'approche de la campagne électorale fédérale, il est proposé que la CSN et ses organisations affiliées interpellent les différents candidats et partis politiques sur la base des revendications suivantes :

1. Que le Canada se dote d'un plan concret pour réduire notre production et notre consommation d'hydrocarbures afin de respecter nos engagements internationaux en matière de réduction de gaz à effet de serre et de lutte contre les changements climatiques; que ce plan comprenne un soutien financier afin que cette transition énergétique soit juste envers les travailleuses, les travailleurs et les communautés.
2. Qu'une réforme de l'assurance-emploi soit mise en œuvre afin d'accroître la durée des prestations pour régler le problème du « trou noir », d'instaurer une norme d'admissibilité au régime indépendante du taux de chômage régional qui permette un accès raisonnable aux prestations pour les travailleuses et travailleurs atypiques et, enfin, de créer une caisse autonome, indépendante et dissociée de la comptabilité générale du gouvernement. Que cette réforme corrige également les éléments discriminatoires quant à l'accès des femmes à l'assurance-emploi.
3. Que le gouvernement canadien mette en place un régime d'assurance-médicaments public et universel, tout en respectant les champs de compétence provinciale.
4. Que le gouvernement fédéral s'assure d'utiliser toutes les modalités possibles pour favoriser l'emploi local lors de l'attribution de contrats publics, que ses sociétés publiques y soient encouragées et que l'équité entre les différentes régions du Canada soit rétablie lors de l'octroi de tels contrats.
5. Qu'Ottawa pérennise son programme de crédit d'impôt sur la masse salariale des salles de presse et qu'il finance, en taxant adéquatement les multinationales numériques présentes au Canada, des mesures additionnelles pour soutenir les médias canadiens.
6. Que le gouvernement canadien résolve, sans délai, les problèmes du système de paye Phénix et compense adéquatement tout travailleur ou travailleuse ayant été lésé.
7. Que le gouvernement fédéral mette un terme à la possibilité pour les entreprises de rapatrier des dividendes en franchise d'impôt à partir de paradis fiscaux et qu'il applique les initiatives du G20 et de l'OCDE pour lutter contre l'évasion et l'évitement fiscaux ainsi que les solutions mises de l'avant par le Collectif Échec aux paradis fiscaux.
8. Que le Canada mette en œuvre les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation et celles du rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) et que le gouvernement fédéral s'engage aussi à agir en faveur des recommandations visant particulièrement le Québec.

9. Que le gouvernement canadien réinvestisse davantage dans les fonds de recherche fédéraux.
10. Que le gouvernement canadien mette en place des mesures contraignantes pour mettre fin aux disparités salariales que subissent encore les femmes malgré la Charte canadienne des droits et libertés de la personne et les lois sur l'équité salariale.
11. Que le gouvernement fédéral tienne compte des besoins et de la sécurité des travailleuses et des travailleurs de la fonction publique, notamment pour les agents de la paix, lorsqu'il introduit des modifications qui mettent des droits opposés en action.
12. Que le gouvernement instaure une loi anti-briseurs de grève.